



TERMES DE RÉFÉRENCE

“Pilotage de l'Économie Circulaire à travers le Nexus Eau-Energie et
Alimentation en Afrique de l'Ouest”

Phase 1– Exercice de Cadrage pour Établir la Base de Référence

Services de Conseil pour les Études de Référence et la Sélection des Chaînes de Valeur

Cabinet International de Conseil

Date limite de soumission:

25 janvier 2024, à 23h59, heure locale du Cap-Vert

Co-financé par:

 Austrian
Development
Agency

Table des Matières

1. INTRODUCTION	3
2. CONTEXTE DU PROJET	3
2.1 Objectifs Généraux du Projet	5
2.2 Objectifs Spécifiques du Projet	6
3. DESCRIPTION DE LA MISSION	6
3.1 Description Générale	6
3.2 Activités de la Mission	7
4. LIVRABLES, RAPPORTS et CALENDRIER indicative	15
5. PROFIL DES EXPERTS	16
6. LOCALISATION ET DURÉE	17
7. AUTRES INFORMATIONS	18
7.1 Langue de la mission	18
7.2 Réception des livrables, commentaires et clôture de la mission	18
8. Critères d'Évaluation.....	18
9. Candidatures Électroniques.....	19
Annexe 1: Matrice de l'Outil d'Évaluation de la Compétitivité de la Chaîne de Valeur (CV)	20
Annexe 2: Plan de Travail Proposé.....	22

1. INTRODUCTION

Le manque d'accès à l'énergie durable, renouvelable, accessible et abordable, en particulier pour les populations les plus vulnérables, est l'un des plus grands défis mondiaux de notre époque. L'accès à l'énergie a le potentiel de débloquer le développement socio-économique en fournissant de l'énergie aux services sociaux et en augmentant l'utilisation des énergies renouvelables à des fins productives. En tant que bloc régional, le taux d'accès à l'électricité de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) n'est que de 55 %. Par conséquent, le déficit énergétique apparent entrave donc sérieusement toute croissance socio-économique tangible et durable. En fait, la croissance démographique a entraîné une augmentation de 10 % du nombre de personnes n'ayant pas accès à une énergie de cuisson propre, atteignant environ 940 millions en 2020, ce qui fait de l'Afrique subsaharienne la seule région où le nombre de personnes dépourvues d'accès à des services d'énergie de cuisson propres et modernes continue d'augmenter de manière significative.¹

Un changement transformationnel est donc nécessaire pour combler le fossé énergétique, à la fois au niveau local et régional, en vue d'une croissance socio-économique systémique et durable dans les secteurs économiques clés, en particulier dans le secteur de l'agriculture qui emploie la grande majorité de la population et contribue de manière significative au PIB. Il convient également de noter que les effets du changement climatique et du manque d'accès à l'énergie ont tendance à réduire les performances du Produit Intérieur Brut (PIB) des pays d'Afrique, y compris l'Afrique de l'Ouest, de 30 % d'ici à 2050.

En réponse à cette effroyable tendance socio-économique à la baisse due au manque d'accès à l'énergie pour améliorer les activités économiques et les moyens de subsistance, le Centre pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique de la CEDEAO (CEREEC), avec le soutien de l'Agence Autrichienne de Développement (ADA), vise à mettre en œuvre un projet régional novateur d'économie circulaire, afin de remédier au manque d'accès à l'énergie dans les principales chaînes de valeur agricoles au **Burkina Faso**, en **Côte d'Ivoire**, au **Libéria** et au **Togo**, qui font partie des États membres de la Commission de la CEDEAO.

2. CONTEXTE DU PROJET

¹ <https://www.iea.org/reports/sdg7-data-and-projections/access-to-clean-cooking>

Située en Afrique de l'Ouest et faisant partie de la CEDEAO, la région cible du projet est riche en ressources naturelles telles que le manganèse, le phosphate, le fer, le pétrole et l'or, entre autres. Traversée par de nombreux fleuves, y compris le Mano, la Volta et la Comoé, la région abrite des forêts côtières et une biorégion de savane avec des aires protégées afrotropicales équatoriales, à savoir les forêts de plaine de l'Ouest de la Guinée, les forêts montagnardes de la Guinée et les forêts de l'Est de la Guinée. L'agriculture est le pilier de l'activité économique, employant près de 70 % de la population et contribuant à plus de 25 % du PIB dans les quatre pays ciblés.

Il est évident qu'un secteur agricole solide et dynamique permettrait aux pays d'atteindre leurs objectifs de Développement Durable (ODD2), ouvrant la voie à la sécurité alimentaire et garantissant des pratiques agricoles durables, ainsi qu'une culture de l'agro-industrie, afin de revitaliser les économies au sein de la région. Étant donné que les technologies des énergies renouvelables (EnR) offrent une option de carburant propre et évolutive, elles permettraient de desservir plus efficacement les petites communautés rurales situées en dehors du réseau énergétique principal des pays de la région, en fournissant une solution d'accès à l'énergie et en garantissant une option d'atténuation des émissions de carbone aux grandes unités de transformation des produits alimentaires.

Les solutions d'énergie renouvelable décentralisée (SER) en faveur des communautés rurales pourraient assurer et améliorer les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles, grâce à l'apport d'énergie à différents stades de la chaîne agroalimentaire, à savoir :1) les activités de production primaire, telles que l'irrigation, 2) les activités post-récolte, y compris la transformation et la préservation des aliments pour le stockage et le transport, par le biais du séchage, du broyage, du pressage et du refroidissement, et 3) la préparation et la cuisson des aliments, les rendant ainsi accessibles et abordables au sein des communautés rurales.

Ainsi, un accès fiable à l'énergie grâce aux sources d'énergie renouvelables constituerait une valeur ajoutée démontrable pour le renforcement de l'accès des communautés aux services de base et à la lutte contre l'exode rural.

En menant des recherches documentaires approfondies, en organisant des consultations avec les parties prenantes et en analysant les données, le projet vise à identifier les secteurs les plus prometteurs, à estimer les économies d'énergie potentielles, à évaluer les impacts socio-économiques et à identifier les principales voies de scénarios énergétiques pour les communautés bénéficiaires. Ces activités serviront de base aux phases suivantes et à l'élaboration d'une proposition de projet complète pour des interventions sur site destinées à stimuler le développement socio-économique et à améliorer les moyens de subsistance dans toute la région.

2.1 Objectifs Généraux du Projet

Pour la sélection des chaînes de valeur qui seront soutenues par le projet, il est nécessaire de s'appuyer sur une compréhension approfondie des activités socio-économiques et sur un consensus avec les principales parties prenantes du secteur Agricole, ainsi que sur l'état d'avancement du secteur de l'énergie dans les pays bénéficiaires. Dans ce contexte, le **projet proposé pour la phase 1** vise à soutenir le développement d'une proposition complète sur l'économie circulaire. Le **projet proposé pour la phase 1** vise également à établir les avantages comparatifs et les activités sectorielles pour l'intervention du projet autour de l'économie circulaire à travers un exercice de cadrage approfondi. En général, le **projet – phase 1** établira la base de référence en termes de leçons tirées des projets antérieurs, telles que les synergies, par rapport aux projets actuels, tels que les besoins, la consommation d'énergie, les chaînes de valeur agricoles appropriées, les émissions de CO₂, etc. dans les pays cibles en vue de l'élaboration d'une proposition de projet complète sur la validation du concept et les projets à financer pour combler concrètement les lacunes en matière d'énergie et de capacité dans les chaînes de valeur identifiées.

La phase 1 se concentrera sur la détermination, de manière consensuelle et fondée sur des données, des quatre chaînes de valeur à soutenir/optimiser au cours de la phase 2 dans les pays sélectionnés; notamment en établissant le contexte et en s'assurant que les décisions sur les chaînes de valeur soient claires et bien fondées. L'évaluation de base impliquera une **recherche documentaire et une consultation des parties prenantes** en vue de déterminer les secteurs prédominants, la priorisation de la chaîne de valeur agricole, les calculs des économies d'énergie potentielles, les émissions de gaz à effet de serre (GES), les activités de subsistance, les impacts socio-économiques, les principaux bénéficiaires, etc.

Les objectifs généraux de cette phase préparatoire sont les suivants:

- i. Fournir une compréhension détaillée de l'économie circulaire, du paysage du secteur agricole dans les quatre pays sélectionnés (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Libéria et Togo), y compris les tendances et les défis émergents, les chaînes de valeur clés et l'utilisation de l'énergie par les sous-secteurs et le potentiel d'économies d'énergie et d'efficacité énergétique.

- ii. Effectuer des analyses du cadre politique, réglementaire et financier de la chaîne de valeur agricole dans les pays sélectionnés.
- iii. Identifier les interventions de projet viables et proposer des aperçus de technologies innovantes le long des chaînes de valeur sélectionnées dans les pays bénéficiaires, les leçons apprises, et envisager les impacts d'une intervention de projet similaire ou complète.

2.2 Objectifs Spécifiques du Projet

Le projet - phase 1 aboutira aux principaux résultats suivants:

- **Résultat 1:** Au moins quatre chaînes de valeur agricoles à haute intensité énergétique sont déterminées dans chaque pays bénéficiaire du projet, à savoir **le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Libéria et le Togo.**
- **Résultat 2:** Les leçons tirées du projet sont documentées afin d'éviter la duplication des efforts et des conseils pour étendre l'intervention.
- **Résultat 3:** Une proposition de projet complète est élaborée en vue d'être soumise à des donateurs potentiels.

3. DESCRIPTION DE LA MISSION

3.1 Description Générale

Le Cabinet de Conseil sélectionné devra mener une étude approfondie des chaînes de valeur dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage dans chacun des quatre pays où l'intervention aura lieu, à savoir le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Libéria et le Togo. Pour ce faire, des recherches documentaires devront être menées afin d'identifier la classification des chaînes de valeur par groupe.

La deuxième étape de l'évaluation de la chaîne de valeur consistera à collecter des données sur les chaînes de valeur au sein des secteurs qui ont été mis en évidence lors de l'exercice d'identification et de regroupement, et qui sera effectué par le cabinet sélectionné. Pour

assurer une analyse objective de cet exercice, il est prévu d'organiser des ateliers consultatifs à l'intention des acteurs nationaux et régionaux, qui viseront à valider les conclusions du rapport initial. Le Cabinet de Conseil fournira des orientations, des documents de recherche, des études existantes, des politiques, des projets connexes développés dans la région et dans un pays spécifique portant sur le même thème, ainsi que tout document pertinent contenant les obstacles rencontrés, les risques éventuels et les leçons tirées d'initiatives similaires.

Le rapport initial, y compris la Matrice d'Appréciation de la Compétitivité (MAC), servira de base à la sélection des chaînes de valeur qui seront améliorées grâce à l'exercice d'analyse des tendances et de notation.

Après la sélection des 4 chaînes de valeur par pays, celles-ci seront évaluées (Évaluation de la CV) et des données seront collectées pour la rédaction du rapport final de cette mission, qui comprendra l'évaluation des lacunes, des recommandations et des stratégies d'amélioration (Finalisation de la Hiérarchisation de la CV et de l'Évaluation des Lacunes).

Un plan de travail préliminaire pour cette mission figure à l'Annexe2.

3.2 Activités de la Mission

L'objectif de cette mission est d'identifier les secteurs et les chaînes de valeur qui ont un fort potentiel en matière d'efficacité énergétique, qui fournissent des emplois à haute valeur ajoutée et qui attirent des financements en capital pour augmenter les investissements dans les interventions identifiées.

Pour identifier les chaînes de valeur prioritaires dans les secteurs agricoles et les domaines des systèmes de marché des pays sélectionnés, ce projet adoptera la Matrice d'Appréciation de la Compétitivité (MAC) afin d'évaluer et de classer par ordre de priorité les sous-secteurs qui offrent l'impact le plus élevé et un moyen d'améliorer la compétitivité des pays, tout en apportant des opportunités économiques aux pays bénéficiaires. Ce processus permettra d'identifier les domaines critiques des systèmes de marché qui freinent la croissance et la compétitivité des quatre sous-secteurs prioritaires, l'adoption de sources d'énergie efficaces ainsi que l'agriculture à haute valeur ajoutée en Afrique de l'Ouest. La méthodologie MAC est utilisée par plusieurs organisations et gouvernements à travers le monde, en vue d'évaluer la compétitivité de divers secteurs et chaînes de valeur. Elle est aussi alignée sur les meilleures pratiques internationales et a été élaborée par des experts en développement économique.

La MAC est un outil qui permet d'organiser les informations, de documenter les résultats et les hypothèses, et d'équilibrer les considérations et les priorités clés lors de l'évaluation des

secteurs. Elle est ensuite utilisée pour évaluer toutes les chaînes de valeur potentielles sur une échelle de 1 à 7, où 1 représente " une mauvaise performance et un faible potentiel" et où 7 représente " une meilleure performance et un potentiel élevé", afin de déterminer des scores et des classements globaux et de permettre des comparaisons entre les chaînes de valeur à partir de scores numériques. L'objectif de la méthodologie MAC est de collecter et analyser des données quantitatives et qualitatives. Bien que la notation dépende fortement du jugement et de l'analyse des experts, l'outil d'application utilise une combinaison de ces facteurs pour créer un score représentatif des différentes caractéristiques des secteurs et des chaînes de valeur. Les scores numériques sont destinés à mettre en évidence les opportunités offertes de manière transparente, cohérente et participative. Ils fournissent également une justification qui peut être partagée avec un groupe de parties prenantes plus large.

Cette approche d'affectation du projet consistant à réaliser des évaluations de la chaîne de valeur sera basée sur un processus en plusieurs étapes qui garantira une évaluation et une analyse approfondies du potentiel du marché.

Image 1: Méthodologie Proposée pour la Mission.

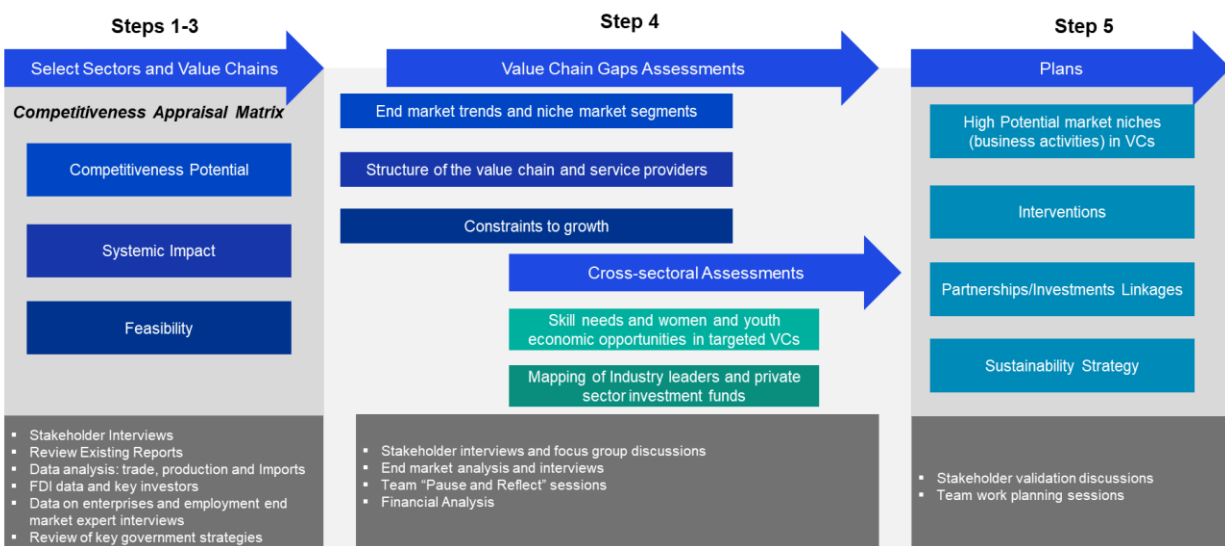


Tableau 1: Description des étapes de l'évaluation de la CV

Étapes du Processus	Objectifs	Résultats
1	Identification et regroupement des secteurs/CV	Identification des secteurs/CV susceptibles de présenter le plus grand potentiel
2	Collecte de données	Collecte de données quantitatives et qualitatives sur les secteurs/CV identifiés
3	Analyse des Tendances et Notation	Analyse initiale des tendances du secteur/de la CV et notation sur la base des données collectées (y compris les points d'entrée pour les technologies énergétiques propres)
4	Réduire le champ d'action – Évaluation des chaînes de valeur	Ciblage des chaînes de valeur pour une évaluation complète afin d'identifier les chaînes de valeur et les activités commerciales les plus prometteuses
5	Finalisation du Rapport sur la Hiérarchisation des Chaînes de Valeur et l'Évaluation des lacunes	Élaboration et présentation d'un rapport sur la hiérarchisation des chaînes de valeur et l'évaluation des lacunes

1) RÉUNION DE LANCEMENT– Cette réunion permettra de réviser et de confirmer les attentes relatives à la mission, d'approuver l'étendue des travaux et la méthodologie, ainsi que de se mettre d'accord sur le calendrier proposé et le plan préliminaire des parties prenantes.

Cette réunion jettera également les bases du cadre des canaux de communication formels et informels, en vue de faciliter le flux d'informations avec toutes les parties prenantes, le cas échéant.

2) IDENTIFICATION ET REGROUPEMENT DES SECTEURS / CV- Cette phase du processus d'évaluation de la chaîne de valeur du projet consistera à identifier les secteurs et les chaînes de valeur qui sont les plus importants pour les pays sélectionnés et/ou qui pourraient avoir un potentiel de marché sur la base des tendances actuelles. L'évaluation permettra ensuite

de développer de grandes catégories sectorielles dans lesquelles seront regroupées des chaînes de valeur spécifiques.

Des recherches documentaires seront menées pour chacune des chaînes de valeur identifiées en vue de rassembler toutes les données pertinentes. Le cabinet / l'équipe de consultants sélectionné(e) mènera également un exercice de cartographie des parties prenantes dans le cadre du processus d'acquisition de données en vue de déterminer les principaux acteurs, y compris le gouvernement, les partenaires de développement, les organisations nationales et internationales dans chaque secteur et chaîne de valeur concernés.

Les catégories sectorielles pourraient ne pas correspondre à celles classées par les parties prenantes de chaque pays. En vue de faciliter la validation de cet exercice, l'identification et les regroupements seront effectués en consultation avec les parties prenantes.

Au cours de cette étape, les représentants des pays peuvent fournir des études nationales et tout autre document plus récent à prendre en considération en tant que sources de données secondaires pour la concordance des résultats.

3) COLLECTE DE DONNÉES - La deuxième étape de l'évaluation de la chaîne de valeur consistera à collecter des données sur les chaînes de valeur au sein des secteurs qui ont été identifiés au cours de la phase d'identification et de regroupement. Les données collectées seront regroupées par secteur, par chaîne de valeur et par activité commerciale. La collecte de données comprendra à la fois des entretiens qualitatifs avec des informateurs clés auprès des parties prenantes, des experts, des investisseurs, des donateurs de projets, ainsi que des sources de données quantitatives et des recherches secondaires sur les rapports d'évaluation sectorielle antérieurs existants, l'analyse des données sur le commerce mondial, etc.

L'analyse des données collectées permettra de déterminer les chaînes de valeur des secteurs identifiés qui devraient faire l'objet d'une évaluation complète (voir l'étape 5 ci-dessous). Dans le cadre de son audit préalable, l'équipe chargée de l'évaluation de la chaîne de valeur (CV) recueillera des données quantitatives et qualitatives à partir de diverses sources et se concentrera sur les études, recherches et/ou évaluations antérieures qui ont été menées dans les secteurs identifiés. Le cabinet / l'équipe de consultants sélectionné(e) mènera également un exercice de cartographie des parties prenantes dans le cadre du processus de collecte de données pour déterminer les principaux acteurs, y compris le gouvernement, les partenaires de développement, les organisations nationales et internationales dans chaque secteur et chaîne de valeur qui envisagent de bénéficier d'un soutien financier. Le cabinet / l'équipe de consultants sélectionné(e) fera appel aux parties prenantes identifiées lors des consultations et procédera, le cas échéant, à des mises à jour.

4) ANALYSE DES TENDANCES ET NOTATION- L'analyse des tendances du secteur/CV et la notation seront basées sur les données collectées (y compris les points d'entrée pour les technologies énergétiques propres).

Afin de déterminer les secteurs et les chaînes de valeur qui présentent le plus grand potentiel en matière d'investissements, de création d'emplois à haute valeur ajoutée, d'économies d'énergie et d'efficacité énergétique, et d'augmentation des revenus, le cabinet / l'équipe de consultants sélectionné(e) entreprendra une analyse des tendances du côté de la demande au sein de chaque chaîne de valeur identifiée lors de la phase initiale d'identification et de regroupement. L'évaluation des tendances portera essentiellement sur l'analyse du marché, ce qui permettra de déterminer le potentiel de marché des secteurs, des chaînes de valeur et des activités commerciales.

Le cabinet / l'équipe de consultants mènera également un exercice de cartographie du secteur privé pour chaque secteur et chaîne de valeur qui inclura les investisseurs potentiels, les partenaires, les entités gouvernementales et les partenariats Public-Privé (PPP) potentiels ainsi que les partenaires de développement. En outre, une cartographie inter-chaînes de valeur des leaders de l'industrie et des fonds d'investissement du secteur privé sera réalisée dans le but d'identifier les individus et les entreprises susceptibles de répondre aux besoins en matière d'investissement, de création d'emplois et de croissance des revenus dans chaque chaîne de valeur. Une fois les résultats de l'évaluation résumés, les principales conclusions pour chaque sous-critère d'évaluation convenu dans le cadre du potentiel de compétitivité, de l'impact systémique et de la faisabilité seront présentées sous une forme narrative succincte.

Les chaînes de valeur seront ensuite évaluées selon les critères et sous-critères de sélection et classées en conséquence, à l'aide de l'outil " **Matrice d'Appréciation de la Compétitivité** " figurant à l'Annexe 1. À titre illustratif, une sélection d'éléments est présentée dans le tableau 2 ci-dessous. L'attribution des pondérations et les questions analytiques clés feront l'objet d'une discussion et d'un accord avec les IFNs avant leur mise en œuvre.

Rapport Initial: : Un rapport initial sera rédigé à l'appui de la Matrice CAM. Cela permettra d'avoir une compréhension globale des activités d'économie circulaire dans les sous-secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage, etc. Ce rapport initial présentera les éléments suivants:

- État des lieux de l'accès à l'énergie par pays
- Vue d'ensemble et analyse de la Politique Énergétique et du Cadre Réglementaire
- Identification des principaux projets/programmes relatifs à la chaîne de valeur agricole et à l'utilisation productive de l'énergie



- Tendances émergentes et défis liés à l'accès à l'énergie et à l'utilisation productive de l'énergie.
- Classification des sous-secteurs agricoles et de l'utilisation de l'énergie.
- Identification des technologies liées aux énergies renouvelables tout au long des chaînes de valeur sélectionnées dans les pays bénéficiaires et des technologies innovantes d'énergies renouvelables distribuées, des leçons apprises et des impacts d'interventions similaires.

Tableau 2: Échantillon de Matrice d'Appréciation de la Compétitivité

Chaînes de valeur clés	Potentiel de compétitivité	Demande de marché	Avantage concurrentiel	Potentiel de mise à niveau	Force de l'intérêt des investisseurs	Impact systémique	Nombre de MPME	Potentiel de création d'emplois	Opportunités pour les femmes, les hommes et les jeunes	Liens avec la chaîne d'approvisionnement locale	Impact en dehors des villes sélectionnées	Faisabilité	Dynamisme du secteur privé	Potentiel de PPPs	Alignement sur les priorités des gouvernements	Score total (sur 100)	Rang
Pondération/Résultats (1-7)	45%	10%	15%	10%	10%	40%	10%	15%	5%	5%	5%	15%	5%	5%	5%		
Riz																	
Mil																	
Sorgho																	
Manioc																	
Anacardier																	
Beurre de karité																	
Tomate																	
Oignon																	
Patates																	
Mangue																	
Lait																	
Poisson																	
Etc.																	
Etc.																	

5) ÉVALUATION DE LA CHAÎNE DE VALEUR

Cette mission requiert la collecte de données dans 16 communautés où les chaînes de valeur seront optimisées et améliorées. Une collecte de données complète sera effectuée pour les 16 chaînes de valeur sélectionnées afin d'établir une base de référence pour un minimum des indicateurs clés de performance (ICP) suivants:

- Revenu moyen des MPME dans les communautés dont les entreprises sont à forte intensité énergétique.
- Accès aux services énergétiques et consommation d'énergie à chaque étape de la chaîne de valeur.
- Nombre de personnes employées dans les MPME agro-industrielles dans les communautés ciblées (ventilé par sexe et par groupe d'âge)

Étant donné la variabilité considérable des données utiles d'une chaîne de valeur à l'autre (consommation de carburant, émissions...), des détails supplémentaires sur le questionnaire contenant ces ICP ne seront fournis qu'après leur sélection.

Autant que possible, les pays fourniront les données les plus récentes. Toutefois, le cabinet de conseil doit inclure dans son offre financière deux voyages dans chacun des quatre pays pour mener à bien les consultations et organiser les activités de collecte de données. **Ces déplacements doivent faire l'objet d'un poste distinct dans la proposition financière.**

6) FINALISATION DE LA HIÉRARCHISATION DE LA CHAÎNE DE VALEUR ET DE L'ÉVALUATION DES ÉCARTS. ÉLABORATION DU RAPPORT FINAL.

La finalisation du rapport d'évaluation des lacunes comprendra au minimum les informations suivantes:

- Description des chaînes de valeur
- Étude de base des 16 chaînes de valeur
- Consommation d'énergie maximale recommandée pour les chaînes de valeur.
- Évaluation des écarts
- Activités proposées pour combler les lacunes. Identifier les points sensibles le long des chaînes de valeur et proposer des interventions spécifiques classées par ordre de priorité pour chaque pays en consultation avec les principaux acteurs nationaux des Institutions Focales Nationales- IFNs (par ex. le Ministère de l'Énergie) et d'autres

entités gouvernementales affiliées (par ex. l'Environnement, les Ressources Hydriques, l'Agriculture, l'APE, etc.).

- Risques et enjeux identifiés (par ex. activités trop ambitieuses, activités inappropriées pour tous les pays, etc.).
- Évaluation des coûts et des avantages de chaque chaîne de valeur, y compris des technologies.
- Examen de la compétitivité commerciale par rapport à l'énergie solaire ou à d'autres solutions énergétiques durables, y compris la conversion des déchets en énergie, dans la chaîne de valeur agricole, ainsi que son caractère abordable en tant que source d'énergie alternative pour les utilisateurs finaux. Calcul des économies d'émissions de gaz à effet de serre (GES) à réaliser grâce aux sources d'énergie renouvelables.
- Élaboration d'une feuille de route pour la mise en œuvre des interventions.

7) CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES (en parallèle avec les activités précédentes)

Des réunions nationales avec les principales parties prenantes des 4 pays seront organisées pour atteindre les objectifs suivants:

- Discuter des résultats de l'analyse des tendances et de la notation et sélectionner les chaînes de valeur (4 par pays).
- Se mettre d'accord sur les informations qui seront collectées pour la conception de la stratégie (questionnaire de collecte de données).
- Se mettre d'accord sur la sélection des sites et les interventions.

Une liste indicative des principales parties prenantes dans chaque pays sera fournie par les IFNs.

La Communication avec les parties prenantes concernant les réunions prévues dans le plan de travail (Annexe 2), sera de la responsabilité du CEREEC. Les communications bilatérales supplémentaires du Cabinet de Conseil avec chacune des parties prenantes à des fins de consultation devront faire l'objet d'un accord entre les deux parties et être organisées par le Cabinet de Conseil.

4. LIVRABLES, RAPPORTS et CALENDRIER indicative

Le calendrier proposé pour les activités et les produits livrables à la fin de chaque activité figure à l'Annexe 2.

Les rapports seront soumis en format électronique en anglais et en français et contiendront les références et la documentation consultée aux fins de la mission. Les procès-verbaux des réunions doivent être reçus dans les 3 jours suivant la tenue de la réunion et figureront en annexe des rapports.

Les experts du Cabinet de Conseil sont tenus de répondre à toute demande d'amélioration, de correction et de réponse aux commentaires en révisant leurs documents et en fournissant des éclaircissements pendant une période pouvant aller jusqu'à un mois après la fin de la mission, et ce sans rémunération spéciale.

Le rapport final ainsi que ses recommandations doivent être opérationnels et étayés par des arguments solides. Le rapport final doit être de haute qualité, bien rédigé, concis et pertinent. Les chiffres (par exemple les chiffres relatifs à l'accès à l'énergie) doivent être liés aux sources dont ils proviennent.

5. PROFIL DES EXPERTS

L'équipe proposée est formée de deux (2) experts. Un chef d'équipe sera chargé de conseiller et de coordonner les activités avec le soutien d'un agronome ou d'un expert en utilisations productives de l'énergie dans l'agriculture. Vous trouverez ci-dessous les profils requis pour mener à bien cette mission:

Tableaux 3 et 4: Qualifications Requises

Expert 1	Chef d'équipe / Expert en énergie
Catégorie d'expert	Expert Senior, Références de travail internationales
Profil de l'expert	<p><u>Qualifications et Compétences</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme universitaire (ou équivalent) en ingénierie, physique, droit de l'énergie, agronomie, sciences de l'environnement, socio-économie ou autres domaines pertinents ; - Maîtrise de l'anglais et du français, tant à l'oral qu'à l'écrit. - Excellentes compétences en matière de rédaction de rapports, de structuration et de communication. <p><u>Expérience Professionnelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Plus de 20 ans d'expérience professionnelle (Générale); - Expérience en gestion de projet, études de cadrage et analyse d'informations multidimensionnelles. <p><u>Expérience Professionnelle Spécifique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Minimum 10 ans d'expérience dans le domaine de l'énergie durable. - Expérience professionnelle dans les pays d'Afrique subsaharienne. Une connaissance des institutions d'Afrique de l'Ouest sera un atout. - Familiarité avec les questions liées au changement climatique; - Expérience préalable dans des projets liés aux thèmes suivants: <ul style="list-style-type: none"> • Utilisations productives de l'énergie • Efficacité Énergétique • Le Nexus Eau-Énergie-Alimentation.

Expert 2	Expert en Agroéconomie
Catégorie d'expert	Expert Senior, Références de travail internationales
Profil de l'expert	<p><u>Qualifications et Compétences</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme universitaire (ou équivalent) en ingénierie, physique, droit de l'énergie, agronomie, sciences de l'environnement, socio-économie ou autres domaines pertinents ; - Maîtrise de l'anglais et du français, tant à l'oral qu'à l'écrit - Excellentes compétences en matière de rédaction de rapports et de communication. <p><u>Expérience Professionnelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Minimum 10 ans d'expérience professionnelle (Générale). - Expérience en études de cadrage, analyse d'informations multidimensionnelles. <p><u>Expérience Professionnelle Spécifique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de l'énergie durable. - Expérience dans le domaine de l'énergie durable et du changement climatique en Afrique subsaharienne; - Expérience préalable dans des projets liés aux thèmes suivants: <ul style="list-style-type: none"> • Utilisations productives de l'énergie et de l'agriculture • Calcul des émissions de gaz à effet de serre (GES). • Évaluation de l'impact environnemental, social et de genre

REMARQUE: le Cabinet de Conseil peut proposer une autre configuration pour l'équipe, cependant, le nombre minimum requis est de deux experts.

6. LOCALISATION ET DURÉE

Lieu de travail: Le travail sera effectué à domicile, avec de courts déplacements dans le pays d'affectation du projet.

Durée: La durée totale de la mission en heures de travail doit être incluse dans la proposition financière, répartie entre les différents profils proposés et entre le travail à domicile et les déplacements.

7. AUTRES INFORMATIONS

7.1 Langue de la mission

La langue de la mission sera l'anglais et le français. Le rapport et les annexes seront remis dans les deux langues.

7.2 Réception des livrables, commentaires et clôture de la mission

Les différentes versions des rapports seront envoyées au CEREEC et aux quatre (4) IFNs Ils devront faire part de leurs commentaires dans les 15 jours suivant la soumission du rapport pour examen.

Le Cabinet de Conseil sera responsable de la prise en compte des commentaires et de la présentation du Rapport Final. Si le rapport fait l'objet de nombreux commentaires ou n'est pas compatible avec les exigences des Termes de Référence, il devra être retravaillé et soumis à nouveau. Après l'approbation des livrables par l'équipe technique du CEREEC et les IFN, la mission/ le mandat du projet sera achevé(e) comme prévu.

8. Critères d'Évaluation

Le processus d'évaluation comprendra une évaluation de la proposition financière à hauteur de 20 % de la note globale (sur le rapport coût-efficacité global) et de la proposition technique représentant 80 % de la note globale, en tenant compte des éléments de notation suivants :

a) Méthodologie de mise en œuvre

- Interprétation de la portée et des objectifs de la mission (5%)
- Méthodologie proposée pour la conduite de la mission (20%)

b) Plan de travail

- Plan de travail proposé avec une stratégie claire pour atteindre les objectifs de la mission (15%)
- Cohérence du plan de travail avec la mission (5%)

c) Expérience (cabinet et équipe)

- Expérience du cabinet dans la réalisation d'études similaires sur l'accès à l'énergie dans l'espace CEDEAO (5%)
- Chef d'équipe (expert en énergie) avec 20 ans d'expérience dans les domaines de l'EE, de l'eau, de l'énergie et des interfaces alimentaires (6%)
- Assistant (agroéconomiste/environnementaliste.) avec 10 ans d'expérience en genre, énergie, expertise GES (4%)
- Expérience du cabinet dans la réalisation d'études sur l'utilisation productive de l'énergie, c'est-à-dire le lien entre l'énergie, l'eau et l'alimentation, etc.

d) Capacités linguistiques du cabinet

- Capacité du cabinet à communiquer et à rédiger dans les langues officielles de la CEDEAO (Anglais, Français et Portugais) pour cette mission (5%).

9. Candidatures Électroniques

La candidature électronique doit contenir les documents suivants, en anglais ou en français:

- 1) La Proposition Technique doit comprendre les éléments suivants:
 - Description du travail et méthodologie;
 - Plan de travail.
 - CV des consultants (une copie des diplômes universitaires, des certifications, des licences, etc. doit être incluse en Annexe);
 - Expérience professionnelle en rapport avec les domaines demandés à la section 5.
- 2) Proposition Financière en EUR (incluant tous les coûts et taxes dans un diagramme détaillé des temps de travail et d'expertise indiquant les taux journaliers pour chaque membre de l'équipe). Tous les coûts doivent être exprimés en Euros.

Les cabinets de conseil intéressés doivent soumettre leur candidature, accompagnée des documents susmentionnés, par courrier électronique à l'adresse suivante: baseline2-ce@ecreee.org en indiquant clairement dans l'objet: **Projet ADA : "Pilotage de l'Économie Circulaire"**. La date limite de soumission des candidatures est fixée au: **25 Janvier 2024, à 23h59, heure locale du Cap-Vert (0:59 GMT). Attention : merci de ne pas copier d'autres adresses électroniques, sous peine de voir votre candidature rejetée.**

Pour toutes informations complémentaires sur la proposition, veuillez contacter Mme Vanesa Martos Pozo à l'adresse: vmartos@ecreee.org, cc asessay@ecreee.org.

Annexe 1: Matrice de l'Outil d'Évaluation de la Compétitivité de la Chaîne de Valeur (CV)

Critères et sous-critères de sélection	Pondération	Questions Analytiques Clés	Sources de données
Potentiel de Compétitivité	45%	Évalue le potentiel de croissance de la chaîne de valeur	
Demande du marché	10%	Force de la demande du marché national, régional et international (actuelle et projetée). Le marché final s'est-il développé au cours des 5 dernières années et devrait-il continuer à se développer ?	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des données du commerce international, des tendances de croissance des exportations et des tendances de croissance de la taille du marché mondial (marchés internationaux et régionaux). Données sur la production et les ventes nationales au cours des cinq dernières années et tendances.
Avantage concurrentiel	15%	Les pays sélectionnés disposent-ils d'un avantage concurrentiel à long terme par rapport à leurs principaux concurrents sur les marchés finaux nationaux ou d'exportation? Existe-t-il des opportunités de marché dans des segments à plus forte valeur ajoutée?	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation qualitative basée sur des entretiens avec l'industrie Entretiens avec des experts du marché final et/ou des acheteurs, recherche sur les tendances du marché final.
Potentiel de mise à niveau	10%	Capacité de la chaîne de valeur à répondre aux exigences du marché dans des segments de marché à plus forte valeur et à augmenter la valeur ajoutée. Possibilités de combler les écarts de productivité grâce à de nouvelles technologies, de nouveaux processus et de nouvelles innovations, et d'améliorer la compétitivité. Les ressources humaines nécessaires sont-elles disponibles/peuvent-elles l'être?	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation qualitative basée sur des entretiens avec l'industrie. Analyse comparative qualitative de la productivité sur la base d'entretiens avec l'industrie et le marché final.
Intérêt des investisseurs/potentiel pour attirer de futurs investissements	10%	Présence d'investisseurs prêts - les investisseurs étrangers et nationaux sont-ils à la recherche d'opportunités/voient-ils un potentiel de croissance dans la chaîne de valeur ? Existe-t-il des investisseurs clés qui ont déjà commencé à investir dans les	<ul style="list-style-type: none"> Données sur les investissements étrangers et nationaux dans le secteur au cours des 5 dernières années et qui sont les principaux investisseurs/partenaires potentiels du secteur privé pour le projet Évaluation qualitative basée sur des entretiens avec l'industrie.

		pays sélectionnés et qui pourraient être mis à contribution par le projet?	
Impact systémique	40%	Évalue l'ampleur et la profondeur de l'impact de la croissance de la chaîne de valeur.	
Potentiel de bénéfice pour un grand nombre de MPME	10%	Nombre de MPME impliquées (ou susceptibles de l'être) dans la chaîne de valeur et capables de bénéficier de la croissance.	<ul style="list-style-type: none"> Données sur le nombre d'entreprises engagées dans la chaîne de valeur, y compris une estimation du nombre de petites, moyennes et grandes entreprises (au cours des 5 dernières années)
Potentiel de création d'emplois	15%	Potentiel de création de nouveaux emplois à haute valeur ajoutée dans le cadre du projet.	<ul style="list-style-type: none"> Données sur l'emploi actuel dans la chaîne de valeur et, surtout, sur les tendances de croissance de l'emploi au cours des 5 dernières années.
Opportunités économiques pour les femmes et les jeunes	5%	Opportunités pour les femmes, les hommes et les jeunes par le biais de l'auto-emploi ou de l'emploi.	<ul style="list-style-type: none"> Données sur la proportion de femmes et de jeunes employés. Évaluation qualitative basée sur des entretiens.
Liens avec la chaîne d'approvisionnement locale	5%	Opportunités pour les fournisseurs locaux et les liens en amont au niveau national.	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation qualitative basée sur des entretiens avec l'industrie.
Impact en dehors des villes sélectionnées	5%	Le travail dans cette chaîne de valeur aura-t-il des retombées positives pour les régions en dehors des villes sélectionnées ?	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation qualitative basée sur des entretiens avec l'industrie. Données sur les MPME et l'emploi ci-dessus, ventilées par régions ou par villes sélectionnées/hors des villes sélectionnées.
Faisabilité	15%	Évalue la capacité à obtenir des résultats dans le cadre du projet.	
Dynamisme du secteur privé	5%	Force du leadership du secteur privé (présence d'une association ; volonté du secteur privé d'investir ; participation active des principales entreprises et vision de la croissance).	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation qualitative basée sur des entretiens avec l'industrie.
Potentiel d'effet de levier sur l'investissement dans le projet par le biais de PPP et d'autres partenariats (durabilité)	5%	Écosystème existant pour l'investissement dans le capital-risque. La structure institutionnelle, la main-d'œuvre, l'infrastructure et d'autres éléments sont-ils en place pour susciter l'intérêt des investisseurs ?	Évaluation qualitative basée sur des entretiens avec l'industrie.
Alignement sur les priorités du gouvernement	5%	Alignement sur les priorités de développement du gouvernement.	<ul style="list-style-type: none"> Examen et analyse de toutes les stratégies gouvernementales pertinentes.

Annexe 2: Plan de Travail Proposé

